

LE PETIT JOURNIACOIS



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - DÉCEMBRE 2018 - N° 9

Chères Journiacoises, chers Journiacois,

Dans moins de 18 mois, une nouvelle équipe municipale sera en place, puisque les élections locales auront lieu en mars 2020.

D'ici là, l'équipe actuelle dont j'ai la fierté et le plaisir d'animer, aura mené à terme plusieurs projets stratégiques pour notre village.

2019 verra donc :

- le site cinéraire du Calou déjà opérationnel sera finalisé par un aménagement paysager approprié ;*
- la salle polyvalente totalement rénovée, dans le domaine d'isolation thermique sera équipée pour garantir acoustique de qualité et éclairage spécifique de scène ;*
- l'assainissement collectif dans le bourg sera opérationnel et accompagné de rénovation d'immeubles, d'ailleurs déjà engagée en cette fin d'année ;*
- notre école (2 classes, 46 élèves) sera toujours opérationnelle pour la rentrée 2019, réelle satisfaction pour nous, les élus, alors que l'on parle fermetures et suppressions de classes et de postes d'enseignants. Et la carte scolaire très sensible nécessite vigilance et persévérance.*

Bien évidemment nous resterons attentifs et à l'écoute du tissu associatif journiacois, vous apprécierez dans cette lecture les animations très diverses à Journiac.

Qu'il me soit permis de vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Je n'oublie pas d'y associer mes dix autres collègues élus, tout notre personnel communal, chacun étant pleinement impliqué et associé dans nos projets.

Michel BOUINET

Maire de Journiac

Délégué Communautaire Vallée de l'Homme

EDITORIAL

Vœux du Nouvel An



Le Conseil Municipal vous invite à partager le verre de l'amitié

le Samedi 5 janvier 2019
à 11 h à la salle polyvalente.

L'occasion de rencontrer les élus municipaux et d'évoquer ensemble les projets et perspectives pour notre village.

Nous comptons sur votre présence et nous vous en remercions par avance.

**Le Conseil Municipal se réunit régulièrement en séance publique.
En voici les principales délibérations adoptées.**

DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 JUIN 2018

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

D2018/23

Prise en compte d'une recette de 75 € versée par une association de St. Chamassy, qui a récupéré des luminaires vétustes suite aux récents travaux de la salle polyvalente.

POUR : 11

D2018/24

Prise en compte d'une recette de 1200 € versée par un particulier, ce dernier ayant récupéré l'ancienne épareuse très vétuste.

POUR : 11

D2018/25

Octroi d'une subvention exceptionnelle de 50 € au bénéfice de l'Amicale des Sapeurs Pompiers du Bugue.

POUR : 11

D2018/26

Encaissement de la redevance d'occupation du domaine public par le réseau de transport et de distribution d'électricité sur une base annuelle de 203 € au titre de l'exercice 2018.

POUR : 11

D2018/27

Encaissement de la redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications pour un montant total de 1147,03 € au titre de l'exercice 2018.

POUR : 11

D2018/28

Désignation de l'Agence Technique Départementale 24 pour être le délégué à la protection des données pour notre collectivité et mandat donné à Monsieur le Maire pour en suivre son application.

POUR : 11

D2018/29

Diminution de crédits sur le budget annexe de l'Assainissement afin de régulariser des opérations d'amortissements.

POUR : 11

D2018/30

Création d'un emploi temporaire à temps non complet pour assurer des missions de surveillance, de soutien à la restauration scolaire et entretien de locaux communaux pour la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, mandat est donné à M. le Maire pour en assurer son application.

POUR : 11

D2018/31

Suite à la mise en place du ticket unique pour le transport scolaire sur notre RPI, il y a lieu de ré-

cupérer les participations auprès des communes au prorata des élèves transportés. Le montant global du ticket unique pour l'année scolaire 2017/2018 est arrêté à 4 453 €.

POUR : 11

D2018/32

Approbation du rapport de la CLECT, il s'agit de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées suite à la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique à l'échelle communautaire, en précisant que l'attribution de compensation définitive 2018 sera déterminée par le Conseil Communautaire de la Vallée de l'Homme.

POUR : 11

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

Assainissement Collectif : Une réunion publique avec les futures usagers, les entreprises et le maître d'œuvre est programmée fin du mois de juin. Les premiers travaux débiteront à la mi-juillet sur les secteurs Ecole et Eglise pour se poursuivre à la rentrée. La réception définitive est attendue au printemps 2019.

Ecole : La rentrée 2018/2019 se prépare, Journiac recevra 2 classes (CP et CM2) dans le cadre du RPI Le Bugue-Journiac, l'école de Campagne ferme définitivement début juillet. A noter que ce 21 juin, sortie des écoliers journiacois à Arcachon et des activités éducatives autour de la mer.

PLUi (Plan Local Urbanisme intercommunal) : Le bureau d'études poursuit son travail par secteur et prépare la prochaine cartographie des zones constructibles. Dans quelques mois, ce sera le temps de l'enquête publique et ce sera pour les administrés l'occasion d'avoir des éléments concrets sur la finalité du dossier PLUi.

Fibre optique : D'ici la fin de cette année, la fibre optique alimentera le répartiteur sur la place du village. Ce qui permettra aux fournisseurs (Orange, SFR) de réaliser les branchements nécessaires et nous, les abonnés, bénéficierons d'une montée en débit, les plus proches du répartiteur autour de 30 mégas, les plus éloignés une capacité de 5 mégas. Bien évidemment il faudra tenir compte des contraintes techniques.

Le Petit Journiacois : Cette édition N°8 sera distribuée dans les foyers durant la semaine 27. Ce bulletin municipal donne une large part à la vie associative journiacoise mais également aux projets en cours et à venir.

Projets SDE 24 (Syndicat d'Energies) : Trois projets ont été déclarés recevables suite à une récente délibération du Conseil Municipal. Il s'agit du renforcement éclairage public sortie Nord du Bourg, de mettre en valeur le lavoir par la pose d'un luminaire et enfin d'éclairer le point d'arrêt bus au carrefour du Bon Coin. Les services compétents du SDE24 vont donc travailler sur les projets précités et en établir une planification.

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

D2018/33

Approbation du rapport d'activités de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme 2016-2017.

POUR : 11

D2018/34

Approbation du rapport du SPANC 2017, il s'agit du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

POUR : 11

D2018/35

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, avec une mise en ligne sur l'observatoire national des services publics eau et assainissement.

POUR : 11

D2018/36

Instauration d'une PFAC, il s'agit d'une participation aux frais de raccordement Assainissement Collectif, elle sera fixée à 500 €, un versement unique pour les immeubles concernés par l'assainissement collectif. Il faut préciser que le fait générateur de la PFAC est le raccordement au réseau.

POUR : 11

D2018/37

Mise en place des tarifs de la redevance assainissement au titre de l'année 2019 comme suit : A compter du 1er janvier 2019, le montant de la redevance est fixé à :

Part fixe (abonnement) : 168 € par an

Part proportionnelle : 1,30 € par m³

POUR : 11

D2018/38

Programmation de travaux d'éclairage public au lieu-dit Le Bos au titre d'ouvrage « fils nu » et de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

POUR : 11

D2018/39

Création d'un emploi d'agent non titulaire à temps non complet pour le service scolaire suite à un départ à la retraite, mesure applicable au 1^{er} octobre 2018.

POUR : 11

D2018/40

Mise en place d'une démarche d'adressage avec l'Agence Technique Départementale Dordogne pour donner un nom à toutes voies communales et numéroter chaque habitation.

POUR : 11

D2018/41

Mise en place d'une facturation transitoire de l'Eau pour l'exercice 2018, avec courant octobre une facturation intermédiaire qui prendra en compte l'abonnement annuel et une consommation basée sur 60% du cubage de l'année passée. Une régularisation de consommation sera appliquée à la suite des relevés des index compteurs fin de l'année. Ces mesures ont été validées par le Trésorier Municipal.

POUR : 11

D2018/42

Approbation de l'adhésion de la commune nouvelle Coly-St Amand de Coly à la communauté de communes Vallée de l'Homme avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2019.

POUR : 11

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

Rentrée scolaire : Pas de problème particulier dans ce domaine. 2 classes, 46 élèves, 1 CP de 19 et 1 CM2 de 27, deux enseignantes : Béran-gère DOLLÉ et Audrey GARRY, qui est la directrice de l'établissement. Un bus scolaire fait le lien matin et soir avec les écoles élémentaire et maternelle du Bugue. Le restaurant scolaire assure deux services quotidiennement et une garderie périscolaire complète le dispositif.

Voirie communale : Des travaux de remise en état sont impératifs suite aux travaux actuels de l'assainissement collectif. En particulier rue de l'Eglise et accès vers Le Calou. Une réflexion sera engagée sur 2019 pour recenser les secteurs sensibles nécessitant soit du point à temps, soit un revêtement plus approprié.

Aménagement du Bourg : Une fois que les travaux d'assainissement seront achevés, il pourra être entrepris un projet d'aménagement du Bourg et de sa sécurisation avec la Route Départementale 42. Un technicien expert de l'Agence Technique Départementale doit prochainement se rendre dans le village et examiner les potentiels à cet effet.

Borne à incendie : A la suite du renforcement du réseau AEP dans le Bourg, une borne à incendie sera positionnée dans l'angle de la Place de la Mairie, en bordure de la RD 42. Elle sera très accessible aux secours. Alimentée par une canalisation de 110, cette borne aura une puissance estimée à 50 m3/h et permettra de renforcer la sécurité incendie. Le puisard Place de l'Eglise sera réformé d'autant que de futurs aménagements seront en projet ici-même : stationnements, pavage, ...

Chemin rural «La Paure» : Monsieur le Maire est destinataire d'une demande d'aliénation d'un chemin rural dans le secteur de la Paure. La commission Voiries et Chemins sera saisie à cet effet et examinera cette requête.

Chemin rural «la Geneste» : Monsieur le Maire est destinataire d'une demande de suppression d'un chemin rural et d'un classement d'un chemin privé dans le domaine public dans le secteur de la Geneste. La commission Voiries et Chemins sera saisie à cet effet et examinera ces requêtes.

Fibre optique : D'ici la fin de l'année, le réparateur sera positionné Place de la Mairie, les gaines ont été récemment posées en bordure de la RD 42, du Dognon vers Le Bourg. Notre village sera donc connecté au très haut débit avec dans le Bourg une puissance prévisionnelle de 30 à 50 mégas.

Nouvelle paroisse : Depuis le 1^{er} septembre 2018 la paroisse St Martin sur Vézère est rattachée à celle de Notre Dame de Capelou. Le Curé reste Michel GRAZIANNI, il quitte le presbytère du Bugue et siègera dorénavant au presbytère de Belvès.

Nouveau Trésorier : A compter du 1^{er} septembre 2018, Madame Delphine LAPORTE remplace au poste de trésorier municipal du Bugue Monsieur Jean-Noël COUSTY appelé à d'autres fonctions sur Ribérac.

JOURNIAC.FR

Le site de notre commune est régulièrement actualisé, et pour être informé, nous vous proposons de vous inscrire à la liste de diffusion. Ainsi vous recevrez sur votre adresse «mail» un message lors de toute publication d'une nouvelle actualité, mais aussi de recevoir des courriels de la part de la mairie, lors d'événements particuliers (neige, coupure d'eau ou d'électricité...).

Le cheminement est simple :

journiac.fr → **accueil** → **inscription à la liste de diffusion**.

LE PETIT JOURNIACOIS

en ligne sur **journiac.fr**

onglet : **vie de la commune**

puis menu : **Le Petit Journiacois**.

Les 8 éditions 2014-2018 sont consultables et très accessibles.

ETAT CIVIL 2018**NAISSANCES**

- 15 janvier 2018 : Noëly BAUMERT CANTREL «Bragut»
- 12 juillet 2018 : Ilona MONTIBERT «Le Rous-sil »

DÉCÈS

- 6 janvier 2018 : Josette LALOT «Bragut»
- 6 juin 2018 : Marie Marguerite Georgette ALIX «Le Breuilh»
- 28 juin 2018 : Serge BESSE «Les Landettes»

MARIAGES

- 30 décembre 2017 : Antonio Tiago GERALDO TEIXEIRA avec Alice Andrée Félicia BELLOQC «La Geneste»
- 27 octobre 2018 : Paul MOLUS avec Elsa, Sérinza MARTINS DA COSTA «Péchoirel»

Repas TETE DE VEAU

Samedi 19 janvier

à 12h dans la salle polyvalente.

A 15h animation contes avec Clément BOUSCATEL.

Le repas est offert aux journiacois et journiacois âgés de 70 ans et plus.

Pour les autres le repas est à 20 euros.

Inscriptions :

Organisé par l'ALCJ

05 53 03 27 40 - 06 40 29 84 80 - 06 08 82 95 06

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

2019 est une année électorale, avec le Dimanche 26 mai, les élections européennes.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, salle des Mariages à Journiac.



Les deux enseignantes.



Autour de la fête scolaire.

Tradition respectée à l'Ecole Elémentaire de JOURNIAC avec la fête de fin d'année scolaire qui vient de se tenir ce 3 juillet.

Les parents étaient très nombreux et ils ont pu apprécier les différentes scènes autour de chants, de danses et d'acrobaties.

Le spectacle avait été méticuleusement préparé par les deux enseignants Bérangère DOLLE classe CE1 et Jean-Philippe PEYROT classe CM1.

S'en est suivi un pot de l'amitié, l'occasion pour la Municipalité de saluer l'investissement des enseignants et des élèves et de remercier particulièrement Monsieur PEYROT qui quitte l'enceinte scolaire journaliaque, Audrey GARRY reprenant son poste à la direction de l'Ecole.

A noter que les écoliers journaliaques ont profité, grâce à la coopérative scolaire d'une sortie éducative sur le bassin d'ARCACHON, d'ateliers poneys, de sorties piscine et de nombreuses actions pédagogiques communes avec les écoles voisines.

La rentrée prochaine a été évoquée, ce sera le lundi 03 septembre, JOURNIAC aura deux classes, un CP de 20 élèves et un CM2 de 25 élèves, soit un effectif global

UNE CLASSE MOBILE A JOURNIAC

Rentrée sans aucun problème à l'Ecole de JOURNIAC, rattachée au RPI MAUZENS-MIREMONT/LE BUGUE/CAMPAGNE, les effectifs sont de 19 élèves en classe de CP avec comme enseignante Bérangère DOLLE, de 25 élèves en CM2 avec comme enseignante Audrey GARRY par ailleurs Directrice de cette école élémentaire.

L'Ecole de CAMPAGNE étant dorénavant fermée, un bus scolaire assure la desserte aller-retour JOURNIAC-LE BUGUE dans le cadre du schéma des transports scolaires financés par la région Nouvelle Aquitaine.

La Commune a investi dans une classe dite "mobile", il s'agit d'un lot de matériel informatique de 12 portables qui sera utilisé pour la classe de CM2. C'est un investissement de 8000 euros, avec une subvention de l'Education Nationale de 4000 euros.

de 45 élèves, en regroupement pédagogique intercommunal avec les écoles élémentaire et maternelle du BUGUE.

Les deux enseignantes seront Bérangère DOLLE et Audrey GARRY.

Le bus scolaire assurera le trajet aller-retour JOURNIAC-LE BUGUE.

Les repas du restaurant scolaire sont fabriqués et préparés sur place par Sabrina, agent communal, avec des produits frais et majoritairement locaux avec un accent donné à la production bio.

Et tous les jours scolaires, une garderie péri-scolaire communale sera ouverte dès 6h45.

Dernier point, une classe sera équipée d'outils informatiques et numériques, bénéficiant du soutien financier de l'éducation nationale, comme d'autres établissements scolaires.



Des parents très présents dans le public.

Cette équipe éducative compte également une cantinière Sabrina, une dame de service Ginette et un agent de surveillance scolaire et accompagnatrice du bus scolaire Marie Josée.

Le restaurant scolaire sert donc quotidiennement 46 repas, fabriqués sur place avec très majoritairement des produits locaux et bios.

Une garderie péri-scolaire gérée par l'intercommunalité complète ce dispositif et ce tissu scolaire journaliaque.

ELAGAGE : LA RÉGLEMENTATION

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si l'arbre est en domaine privé et débordé sur le domaine public où est située une ligne électrique (Arrêté Interministériel du 17 mai 2001).

Si les branches d'arbres détériorent la ligne électrique située sur le domaine public, la responsabilité civile du propriétaire sera engagée : Enedis demandera au propriétaire de rembourser les dégâts occasionnés aux ouvrages publics (frais de dépannage) ou aux tiers (remboursement des appareils détruits chez les clients alimentés par le même transformateur) - Article 1384 du Code Civil.

Dans ce cas, l'assureur peut refuser de garantir les préjudices et laisser le propriétaire assumer les conséquences financières. Par ailleurs la conséquence pénale peut être recherchée, notamment si des personnes sont blessées lors d'un accident provoqué par la chute de branches ou d'arbres sur le domaine public. En conclusion, l'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement de l'électricité. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

LE CHEMIN DE CROIX EST EN PLACE

Lors des importants travaux de rénovation d'une voûte au sein de l'Eglise SAINT-SATURNIN il y a 5 ans, il avait fallu sortir les 14 tableaux du Chemin de Croix.

Entreposés en sécurité, il devenait opportun de les refixer et que chacun d'entre eux puisse retrouver sa place sur les parois intérieures de l'édifice.

Et en plein accord avec le curé, Michel GRAZIANI, la Municipalité s'est appuyée sur le travail des bénévoles de l'ASPJ (association de sauvegarde et du patrimoine journalacois), ils ont méticuleusement réparé, collé et restauré chaque tableau avec mention particulière à Philippe et la présidente Maryse, qui se sont très investis dans cette démarche.

Ce chemin de croix restauré a été béni lors d'une messe cet été à JOURNIAC.



Les bénévoles ASPJ ont positionné les 14 tableaux

BALADE CONTÉE DANS LA NUIT JOURNIACOISE

Une quarantaine de randonneurs, des locaux, des vacanciers, ont répondu présents pour vivre une belle balade contée dans la campagne journalacoise, départ donné à 20h30.



Balade contée : le groupe.

Un guide de choix, également célèbre conteur périgourdin, Daniel CHAVAROCHE a rapidement séduit le groupe lors des haltes, et pour lui l'occasion de captiver et d'évader son public avec légendes et contes de circonstance. C'est ainsi que l'on a traversé les secteurs du chemin de la « maison » rose, des terrières, du moulin haut, passage à l'école et église du village.

Puis fin de la balade contée autour d'un rafraîchissement dans la salle polyvalente, toujours en cadence avec les histoires contées de Daniel bien à l'aise pour captiver son auditoire, il était déjà 23 h.

Cette première expérience dans l'été journalacois est certainement à renouveler, organisation et logistique étant assurées par l'O.TOURISME LASCAUX-DOROGNE-VALLEE VEZERE, ainsi que la Communauté de Communes VALLEE DE L'HOMME, et le soutien local du comité des fêtes journalacois.



Balade contée : consignes.



Décor JAZZ du plus bel effet.

ALCJ : FRESQUE DÉCORATIVE du plus bel effet et qui est un superbe support permanent sur la scène de la salle polyvalente. En fait, c'est une fresque réalisée à l'occasion de la soirée jazz, sur le thème musique de Louisiane et qui habille judicieusement cet espace convivial.

LE RÉSEAU AEP (Alimentation eau potable)

Le réseau AEP nécessite suivi quotidien et anticipation de pannes ou de fuites. Les canalisations sont relativement vétustes, c'est une généralité sur tout le territoire national, et aujourd'hui les pouvoirs publics en prennent conscience, il y a trop de perte entre les points de collecte, source, captage et la distribution dans les foyers.

Ici en local, nous avons engagé parallèlement aux travaux assainissement collectif, la rénovation du réseau AEP intro-muros confortant ainsi sécurisation et amélioration du rendement.

Cet été, il a fallu remédier à une faiblesse du réseau d'eau, secteur du Bos, il a fallu ouvrir, changer vannes et tubulures. Ici cela devrait tenir quelques années. A l'heure présente, nous ne savons pas si la compétence eau restera communale ou bien sera transférée à une structure intercommunale. Nous, élus, privilégions le maintien en régie communale. A suivre.



Ici pose de vannes au Bos.

EXPO BALZAN-LAVAL

Durant un week-end de septembre, grâce au soutien logistique de l'ALCJ, c'est une double exposition qui a pris possession de la salle des mariages.

D'une part le sculpteur BALZAN, voisin qui vit à Savignac de Miremont et, d'autre, part Carine LAVAL artiste peintre buguoise, elle possède déjà une réelle expérience.

Une cinquantaine de personnes avait répondu présente pour le vernissage et les deux classes de l'école deourniac sont venues s'immerger autour des œuvres et partager ce temps culturel d'émotion en présence des créateurs.



Deux artistes locaux très complémentaires.

LA FIBRE OPTIQUE

Opérationnelle dans notre village, ce n'est qu'une affaire de quelques mois. Vous avez pu constater, début de l'été, d'importants travaux en bordure de la RD 32, route départementale axe Le Dognon vers le bourg. En fait il s'agissait de la pose de gaines et de fourreaux, étape préalable jusqu'à la liaison définitive place du village avec le poste dit répartiteur. Nous attendons donc maintenant que le prestataire Orange positionne la fibre et assure sa connexion avec le réseau filaire actuel. D'un débit actuel de 1 méga, nous devrions avoir une montée en débit jusqu'à 30 mégas dans le bourg, débit s'affaiblissant dans un rayon de 2 à 7 km autour du répartiteur. Mais un gain positif ce sera incontestable pour les adeptes de la toile.



On pose les gaines.

LE JARDIN DU SOUVENIR

Il est dorénavant opérationnel au cimetière du Calou, complétant ainsi le site cinéraire. De nos jours, disperser des cendres dans un lieu commun est une opération funéraire réglementée et qui nécessite une autorisation communale. Une fois l'action réalisée, l'identité du corps est apposée très simplement sur la colonne à proximité de l'espace. Rappelons que 6 cases dans le colombarium sont dès à présent disponibles, les tarifs ont été adoptés au conseil municipal.



Ici ce lieu recevra les cendres.

INFOS SPA

Un acte responsable : vivre avec un animal de compagnie

- L'animal est un être sensible qu'il faut respecter
- Si il est errant, il est sous la responsabilité du maire qui après sa capture la place en fourrière (8 jours ouvrés pour retrouver son propriétaire) puis après il est proposé à l'adoption par la SPA
- L'identification permet de le retrouver et est obligatoire en France
- La vaccination comme pour nous le protège
- La stérilisation évite la prolifération. Le chat vivant dans un lieu public identifié, stérilisé, est un chat libre d'où la nécessité de faire stériliser les animaux errants.
- Les chats libres occupent le terrain et c'est ainsi que la population féline se limite.

L'assainissement collectif bien avancé



On positionne le poste de refoulement.



*Traversée aqueduc
place du village*



Tranchée rue de l'église



La trancheuse au Calou.

QUELQUES CHIFFRES

Il sera opérationnel début 2019, et représente un investissement de 293 000 euros HT, le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau Adour Garonne cofinancent la réalisation, ainsi la part restant à la Collectivité est de 130 000 euros.

A terme, ce sont 26 branchements qui seront réalisés.

Par gravité, les eaux usées du bourg seront récupérées et une pompe de refoulement positionnée place du village les acheminera vers la station d'épuration situé au Calou, près de l'atelier communal. Station qui verra le jour courant Novembre.

Si le maître d'œuvre, HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT, vient d'Angoulême, les entreprises présentes sur ce chantier sont locales avec COLAS SO HÉRAUT, MONTASTIER du BUGUE et SYSTEME E de JOURNIAC.

DE LA TECHNICITÉ

Intense activité l'autre matin sur la place du village avec la présence d'une immense grue et qui a pu se frayer un passage pour y accéder. En fait il s'agissait de la pose du poste de refoulement d'eaux usées, élément primordial et indispensable pour assurer la finalité et la qualité du prochain réseau d'assainissement collectif à JOURNIAC. Il devrait être opérationnel début 2019.

Pour être précis, ce poste de refoulement sera équipé de deux pompes avec pour mission du récupérer gravitairement les eaux usées des 26 tabourets prochainement positionnés, et les renvoyer sur la station épuration au Calou, elle sera réalisée à l'automne.

Cette première opération s'est parfaitement déroulée, grâce aux travaux préparatoires de l'entreprise journiacoise SYSTEME E et de Grégory Teulet, très efficace et expérimenté dans ce domaine d'installation de relèvement d'eaux usées. Prochaine étape, des tests seront validés pour la sécurisation et l'autonomie de cet équipement des plus performants à l'heure actuelle.

Une prochaine réunion de chantier sur site précisera les évolutions et le calendrier de la pose des canalisations et accessoires.



*Travaux sur la départementale
dans le bourg*



Visite technique avec Monsieur le Maire

L'été au village

DEUX JOURS DE FETE

Dès le samedi 11 août, ce sont 44 doublettes qui se sont affrontées sur la place du village pour un concours de pétanque très amical avec une très belle finale de la principale, il était déjà 20 heures.

Puis soirée dansante avec Thierry COMBEAU, et plus de 150 personnes ont dégusté jambon à la broche.

Et dès le dimanche matin, reprise des festivités avec mise en place du vide-grenier, départ d'une trentaine de randonneurs dans la campagneourniacoise, sans oublier la messe dans l'église St-Saturnin célébrée par le père GRAZIANI.

A midi des grillades servies à l'ombre dans la salle polyvalente, tandis que l'association locale AU FIL DES ARTS présentait librement toutes ses créations patchwork, broderies...

Après-midi récréative ensuite avec une chasse au trésor pour une vingtaine de jeunes participants, réelle occasion de faire connaître le Village puis ensuite tout ce petit monde s'est retrouvé pour un spectacle de marionnettes de qualité avec la troupe bordelaise GUERIN .

18h, tradition oblige, vin d'honneur et tirage de la bourriche et pour l'équipe du Président Cyril LOSTE, c'était le moment d'installer les 350 places pour la paëlla géante préparée par la fidèle Angéline, avec la présence de Dimitri pour l'animation.

22h30, les convives étaient invités à se rendre vers le terrain de sports, d'autres visiteurs étaient déjà là, pour le tirage du feu d'artifice. Estimons à 600 personnes donc le public, et magnifique spectacle réalisé par la société pyrotechnique BUGAT, qui a une nouvelle fois parfaitement géré le challenge.



Paëlla géante le soir de la Fête

Et chanceux JOURNIAC, puisque même pas 10 mn après la dernière fusée, des trombes d'eau se sont abattues sur le village, gâchant un petit peu la clôture de ces festivités.

44 DOUBLETES à JOURNIAC

L'année passée, déjà 42 doublettes avaient participé au traditionnel tournoi de pétanque organisé par le Comité des Fêtes Journiacois pour sa fête de village de l'été.

Pour cette édition 2018, 2 équipes supplémentaires et un tournoi lancé il était 15 h ce Samedi 11 août.

3 tableaux au programme, une Principale, une Consolante et une Complémentaire, et malgré une réelle chaleur sur la place du village, les boulistes, amateurs, des licenciés, des locaux et des vacanciers ont offert de belles parties en 13 points et parfois des scores serrés.

Il était presque 20 heures pour les dernières finales, et c'est le Président Cyril LOSTE qui a remis les lots, jambons, apéritifs, dans une excellente ambiance, et déjà des doublettes ont pris rendez-vous pour le tournoi de l'été prochain.



Concours de pétanque pour la fête

PALMARES :

PRINCIPALE : Vainqueur la Doublette Etienne BUGNET et François BUGNET de STE CAPRAISE DE LALINDE.

CONSOLANTE : Vainqueur la Doublette Nicolas NEISSEN et Alex PINAULT de LIMEUIL.

COMPLEMENTAIRE : Vainqueur la Doublette Philippe DELORD et Christophe CHERON de CHAMPCEVINEL.

AUTOUR DU MARCHÉ GOURMAND

L'étéourniacois a été parfaitement lancé avec le franc succès du marché gourmand sur la place du village. C'est une animation parfaitement bien rodée grâce à toute l'équipe du Comité des Fêtes, très dynamique et soudée derrière son président, Cyril LOSTE.

Ils étaient autour de 500 convives à avoir répondu à ce rendez-vous associatif, dont une très forte présence deourniacois, ce qui prouve que l'on sait rassembler et fédérer ici dans notre ruralité.

Saluons également la superbe prestation du groupe musical sarladais les TAMS, il était minuit lorsque qu'il a joué ses dernières notes, à l'heure où dans le ciel c'était le moment de l'éclipse très visible ici.

TAMS reviendra à ne pas douter lors du prochain étéourniacois.



Marché gourmand

Le bilan de l'été a été très positif pour le Comité des Fêtes local.
Ainsi l'équipe a pu renouveler du matériel, notamment des tables et des chaises.

Bureau 2018-2019

Président : Cyril LOSTE
Vice-président : Bastien TEULET
Trésorière : Marjolaine MANEIN
Trésorier adjoint : Thomas GARRIGUE
Secrétaire : Clément BOUYNET
Secrétaire adjointe : Alexandra TEULET

Le Comité des Fêtes Journiacois, c'est 24 bénévoles de 11 à 81 ans et toujours des projets novateurs.



Randonnée pédestre.



Chasse au trésor.



Le public attend le tirage des feux.



Et c'est parti !

JOURNIAC

Fête votive

**9-11
& 12
AOÛT**
2018

| | |
|---|--|
| <p>JEUDI 9 AOÛT - 20h30</p> <p>Balade contée nocturne par Daniel Chavaroche organisée par les Associationsourniacoises</p> <p>SAMEDI 11 AOÛT</p> <p>14h : CONCOURS DE PÉTANQUE Repas dansant 19h : Porcelets à la broche animé par <i>Thierry Combeau</i></p> <p style="text-align: center;">Prix : 20 € (-12 ans : 10€)</p> <p style="text-align: center;">RAMPEAU FETE FORAINE STRUCTURES CONFLABLES tout le week-end</p> <p style="text-align: center;">EXPO DE L'ASSOCIATION AU FIL DES ARTS tout le week-end</p> | <p>DIMANCHE 12 AOÛT</p> <p>TOUTE LA JOURNÉE VIDE-GRENIER</p> <p>9h RANDO PÉDESTRE 9h30 MESSE</p> <p>12h GRILLADES sur la place</p> <p>14h Gde CHASSE AUX TRÉSORS</p> <p>16h30 SPECTACLE de MARIONNETTES par le théâtre Guignol Guérin</p> <p>18h VIN D'HONNEUR offert par le Comité des Fêtes</p> <p>19h PAËLLA GÉANTE JAMBON A LA BROCHE animés par la Banda de Claret</p> <p style="text-align: center;">INFORMATIONS et INSCRIPTIONS Cyril : 06 78 23 28 83 Evelyne : 06 83 10 36 03</p> <p>22h30 FEUX D'ARTIFICE</p> |
|---|--|



Les bénévoles du Comité des Fêtes derrière leur Président Cyril

CALENDRIER 2019

Vendredi 25 janvier :

QUINE

Dimanche 2 juin :

RANDO JOURNIACOISE
pédestre et VTT

Sam. 10 et dim. 11 août :

FETE VOTIVE

DURANT L'ÉTÉ :

MARCHÉS GOURMANDS

Samedi 26 octobre :

SOIRÉE DANSANTE À THÈME

Mardi 31 Décembre :

RÉVEILLON DANSANT

BLUE BAYOU sur SCENE

Incontestablement la soirée JAZZ du 01 septembre a tenu toutes ses promesses.

La salle polyvalente journalia-coise paraissait bien juste pour accueillir le nombreux public, estimé à 200 personnes.

Un programme attrayant avec le groupe BLUE BAYOU sur une inspiration de musique, avec le pur esprit d'une fête cajun du marais de Louisiane, agrémenté d'un menu typique Louisiane, bref le succès était garanti et il a été au rendez-vous.

Pour son dixième anniversaire, le JAZZ journalia-cois a marqué la saison estivale et bien au-delà, tout à l'image de la dynamique de l'association organisatrice l'ALCJ association loisirs et culture de journaliac.

Pour le président Christian TEULET, il faut dès à présent préparer la prochaine édition, le 7 septembre 2019, et poursuivre les activités saisonnières autour de la danse salon, du patchwork, des randonnées et autres soirées festives.



Franc succès pour Blue Bayou



Tradition de la ST-JEAN respectée.



L'équipe dirigeante autour de son Président Christian.

Le Bureau

PRESIDENT : Christian TEULET
VICE-PRESIDENTE : Patricia BARRINGTON
VICE-PRESIDENTE : Odile DOUGNAC
SECRETARE : Juliette BAUSSARD
SECRETARE ADJOINTE : Anne-Marie VERGNAUD
TRESORIERE : Christiane DUVERT
TRESORIER ADJOINT : Marc LALANDE
EN CHARGE DE LA COMMUNICATION : Michel DEFIEUX

LA SAINT-JEAN A JOURNIAC

Une bonne ambiance ce 24 juin sur la place du village, c'était le Feu de la SAINT JEAN organisé par l'association Loisirs et Culture de JOURNIAC, et qui perpétue cette tradition que l'on retrouve encore dans quelques communes environnantes. Tout commence par un apéritif convivial, puis repas pris en commun sur le thème de l'auberge espagnole, chacun apporte un plat et on partage un très bon moment dans l'attente de l'allumage du feu.

C'est chose faite à 23h et il ne faut que quelques minutes pour un embrasement total, puis quelques pas de danses en ronde et on attend

une baisse de l'intensité du brasier pour regagner la salle polyvalente et clôturer cette belle soirée de la ST-JEAN journalia-coise, et tous les participants et acteurs reviendront ici pour l'édition 2019 à la plus grande satisfaction du Président, Christian TEULET, et de sa fidèle équipe de l'ALCJ.

ANACR

JOURNEE DE LA RESISTANCE

Depuis plusieurs années, la délégation locale ANACR (association nationale anciens combattants et amis de la résistance), commémore ce temps du souvenir sur les stèles à LIMEUIL, à la Gendarmerie du BUGUE mémoire du gendarme PIRODEAU, à la Menuse sur ST FELIX DE REILHAC, et ce parcours de la mémoire s'achève sur JOURNIAC, stèle des Landettes, et monument aux morts du Village. C'est ainsi que ce dernier dimanche de Juin, le maire, Michel BOUINET, a déposé des gerbes à cet effet, avec lecture de messages, en présence du président local Jean-Marc MAURY, mais également du Maire du BUGUE Jean MONTORIOL, du Maire de LIMEUIL Jean-Claude HERVE son adjointe Nicole HULOT, de Dominique LAPORTE et Pierre GALLET élu de ST FELIX DE REILHAC, des fidèles portes-drapeaux et de membres locaux adhérents à l'ANACR, mais également le Major SAUREL de la Brigade de Gendarmerie du BUGUE, du

Lieutenant PARAT des sapeurs pompiers du BUGUE. L'occasion de rendre hommage et de perpétuer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. Ce sont des figures locales et qui aujourd'hui au travers de leurs familles petits-enfants connaissent des hommages légitimes et unanimement partagés. A noter

les présences de Jean-Pierre GOUAUD Président d'honneur UFAC, de Claude MARTY Président local CATM et les portedrapeaux.

Le Conseiller Départemental Christian TEILLAC de la Vallée de l'Homme et le Président Départemental ANACR Jean Paul BEDOIN étant excusés, le premier magistrat de JOURNIAC a clôturé la cérémonie en lisant le message ministériel à l'occasion de la journée de la résistance du 27 mai 2018. Chant des Partisans

et Marseillaise ont accompagné cette manifestation. Rendez vous pour la commémoration 2019, ce sera le dimanche 23 juin.



A la mémoire des résistants locaux.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE JOURNIAC

Samedi 6 Octobre, l'ASPJ (Association de Sauvegarde du Patrimoine de Journiac) a organisé une sortie proposée aux membres de l'Association. Après la visite de l'Eglise romane et du four banal de Urval, celle du dolmen de Boname près du camp de César, puis du sanctuaire de Capelou avec sa fontaine et son Eglise, la balade s'est terminée à Belvès.

Là, les membres de l'Association ont rencontré de façon improvisée l'Abbé Graziani, ce dernier nous a chaleureusement accueilli en nous servant le "verre de l'amitié".

Nous nous sommes séparés après la visite de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption.

Si vous avez envie de rejoindre l'Association vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : aspjourniac@gmail.com

A l'occasion des journées du Patrimoine, deux actions ont été entreprises sous l'égide de l'ASPJ et de l'équipe de la présidente Maryse Maxime. D'une part visite commentée et guidée de l'église St-Saturnin avec Philippe,

un bénévole qui est très motivé pour expliquer et retracer quelques anecdotes du lieu.

Et d'autre part dans la salle des mariages, Gérard, artiste peintre du village voisin de Fleurac, a exposé quelques unes de ses toiles en lieu avec le patrimoine de la région.

Pour l'édition 2019, Commune et ASPJ engageront une réflexion globale pour diversifier les animations et pérenniser ainsi ce rendez-vous. Et dans le cycle conférences, saluons et remercions la prestation d'Huguette et Georges Labrousse, réels ambassadeurs de leur cher village de Savignac de Mirumont, le temps d'une soirée, avec projection commentée, ils ont su valoriser les atouts de ce dernier et plus largement la qualité de vie ici dans notre ruralité.



Sortie dans le Pays Belvésois



Peintures autour du Petit Patrimoine

LES ASSOCIATIONS

AU FIL DES ARTS



Expo Salle des Mariages durant la fête.



Reprise activité mensuelle, patch, broderie.

Après avoir participé activement à la fête du village cet été, Au Fil des Arts était présent salle des Mariages pour présenter ses superbes œuvres, des patchs, des broderies et surtout, l'équipe de la présidente Odette Marty a profité de ce rendez-vous pour transmettre cette passion commune aux visiteurs, adeptes et novices.

Et depuis la rentrée, un samedi par mois, on retrouve les membres de l'association autour de cette synergie des tissus, des fils et des aiguilles en tous genres. Annick, le professeur, anime avec bienveillance et conseils précieux le groupe. Elles étaient ce jour là une trentaine autour des machines à coudre.

D'ailleurs pour remercier la municipalité de son soutien, Au Fil des Arts vient de remettre au Maire un patch de grande qualité et qui prendra place dans l'édifice communal.

2019 se prépare et sa présidente, Odette, compte mener à bien la traditionnelle journée de l'amitié au mois de mai et poursuivre d'autres projets associatifs.



Remise d'un patch à Monsieur le Maire.

LE COCHONNET JOURNIACOIS



Bourse aux jouets, salle polyvalente.

Journée bien remplie ce dimanche d'octobre pour l'équipe du Cochonnet Journiacois qui a parfaitement géré une double animation.

D'une part la 2^e édition Bourse aux jouets et l'occasion dans la salle polyvalente d'acquérir à des prix très accessibles et abordables cadeaux de circonstance pour Noël et d'autre part, sur la place du village un concours de pétanque en doublettes.

Le président Jérôme Avezou a assuré la gestion du tournoi, il y avait 26 équipes avec au programme, 4 parties. Mais à 18 h, l'orage et la pluie ont interrompu la fin de l'épreuve, ce n'est que partie remise, prochain concours au printemps 2019.



Pétanque, place du village.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Dépôt de gerbes par les écoliers.



Recueillement devant le Monument aux Morts.

Elle a fait l'objet d'une célébration au monument aux morts, avec dépôt de gerbe et lecture du message officiel du Président de la République par le Maire Michel BOUYNET et du message UFAC par deux écolièresourniacoises Anne et Julia.

Etaient présents Claude MARTY Président CATM du BUGUE, le Lieutenant PARAT Philippe, le sapeur RUBIO représentant des Sapeurs Pompiers du BUGUE, ils étaient accompagnés d'un jeune sapeur pompier Paul, l'Adjudant Chef OREVE représentant le Chef de la Brigade de Proximité de Gendarmerie du BUGUE, la directrice de l'Ecoleourniacoise Audrey GARRY, les membres du Conseil Municipal ainsi que les fidèles et indispensables Portes-Drapeaux.

Après la minute de silence et la Marseillaise, un vin d'honneur était servi dans la cour de l'Ecole offert par la Municipalité, en présence de nombreuxourniacoises etourniacois.

Ajoutons également en début de matinée, le dépôt d'une gerbe sur la stèle des Landettes route de Cendrieux, et à 11 heures précises pendant 11 minutes les cloches de l'Eglise ST SATURNIN ont carillonné, l'occasion de saluer la mémoire des combattants disparus dans ce conflit.

Le premier magistrat a tenu à remercier la très nombreuse assistance, et particulier les jeunes écoliersourniacois et leurs familles, signe d'espoir pour que perdure cette mémoire.



Lectures messages par le Maire et deux écolièresourniacoises Anne et Julia

JOURNIAC

SAM. 1^{ER}
DIM. 2
DÉCEMBRE

Salle polyvalente-10h à 18h



Marché de Noël 2018

MARCHÉ ARTISANAL

Spectacle gratuit de **Marionnettes**
Dimanche 2 décembre à 14h et à 15h



Organisé par les Associationsourniacoises
au profit de la Coopérative scolaire deourniaco avec le soutien de la Municipalité

BUVETTE  **GATEAUX**

Ne pas jeter sur la voie publique

Impresserie du Bugue
05 53 07 22 75

Une nouvelle fois grand merci à Jacqueline COULON pour nous offrir son superbe sapin au cœur du village.

Et pour nos 3 élus locaux William, Cyrill et Franck, un nouveau challenge à relever, et ils ont parfaitement assuré décoration et pose de guirlandes, la nacelle permettant bien d'accrocher la symbolique étoile. Tout sera prêt pour illumination du sapin début décembre et nous ferons un large écho du marché de Noël dans notre prochain bulletin municipal 2019.



Le tissu associatif local est motivé pour préparer le marché de Noël 2018 au profit de la coopérative scolaire, en liaison avec l'école et la municipalité.